

Boucle du Feldwasser et retour entre l'III et la Petite III



Randonnée n°7974728

Une randonnée proposée par *cousino*

Petite balade au bord de l'eau, agréable en toute saison et qui plaira autant aux adultes qu'aux enfants et aux animaux (tenus en laisse). Avec un peu de chance, possibilité de voir de nombreux animaux, y compris des martins pêcheurs, ainsi que des traces de castors. À la belle saison, ce tracé est idéal pour un pique-nique au bord de l'eau.

Durée :	1h15	Difficulté :	Facile
Distance :	4.38km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	9m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	9m	Commune :	Nordhouse (67150)
Point haut :	154m		
Point bas :	143m		

Description

Départ à partir de l'ancienne mairie au centre de Nordhouse, Rue du Maréchal Leclerc.

(D/A) Prendre la Rue de Hipsheim à gauche de l'ancienne mairie, sortir du village, passer le bâtiment agricole à droite puis prendre, peu après, le chemin agricole sur la droite.

(1) Le longer et descendre jusqu'au ruisseau du Feldwasser, puis suivre celui-ci vers la gauche.

Continuer en se rapprochant du village d'Hipsheim jusqu'à rejoindre un pré et une passerelle métallique qui permet de repasser de l'autre côté du Feldwasser.

(2) Suivre le sentier dans l'herbe jusqu'à rejoindre le chemin carrossable en gravier. Le prendre à gauche vers le pont qui passe au dessus de la Petite III, localement aussi appelée la Wasch.

(3) Une centaine de mètres plus loin, prendre le chemin qui part sur la droite jusqu'à rejoindre un petit bois que borde l'III sur sa gauche.

(4) À la sortie du bois, passer sur une petite passerelle-écluse et suivre le chemin qui rejoint une maison construite au bord de l'III. Continuer pour rejoindre la route principale près du pont sur l'III.

(5) La prendre à droite vers l'église en repassant sur le pont de la Petite III. Tourner à gauche dans la Rue de l'Église jusqu'à l'école primaire de Nordhouse, puis à droite la Rue de l'École pour rejoindre l'ancienne mairie **(D/A)**.

Informations pratiques

Variante un peu plus courte possible en reprenant vers chemin carrossable en gravier vers le village avant le point **(3)** (Pont sur la Petite III).

Possibilité de prolonger la promenade vers le très joli village de Hipsheim en prenant vers la gauche au point **(2)** (Passerelle métallique enjambant le Feldwasser).

A proximité

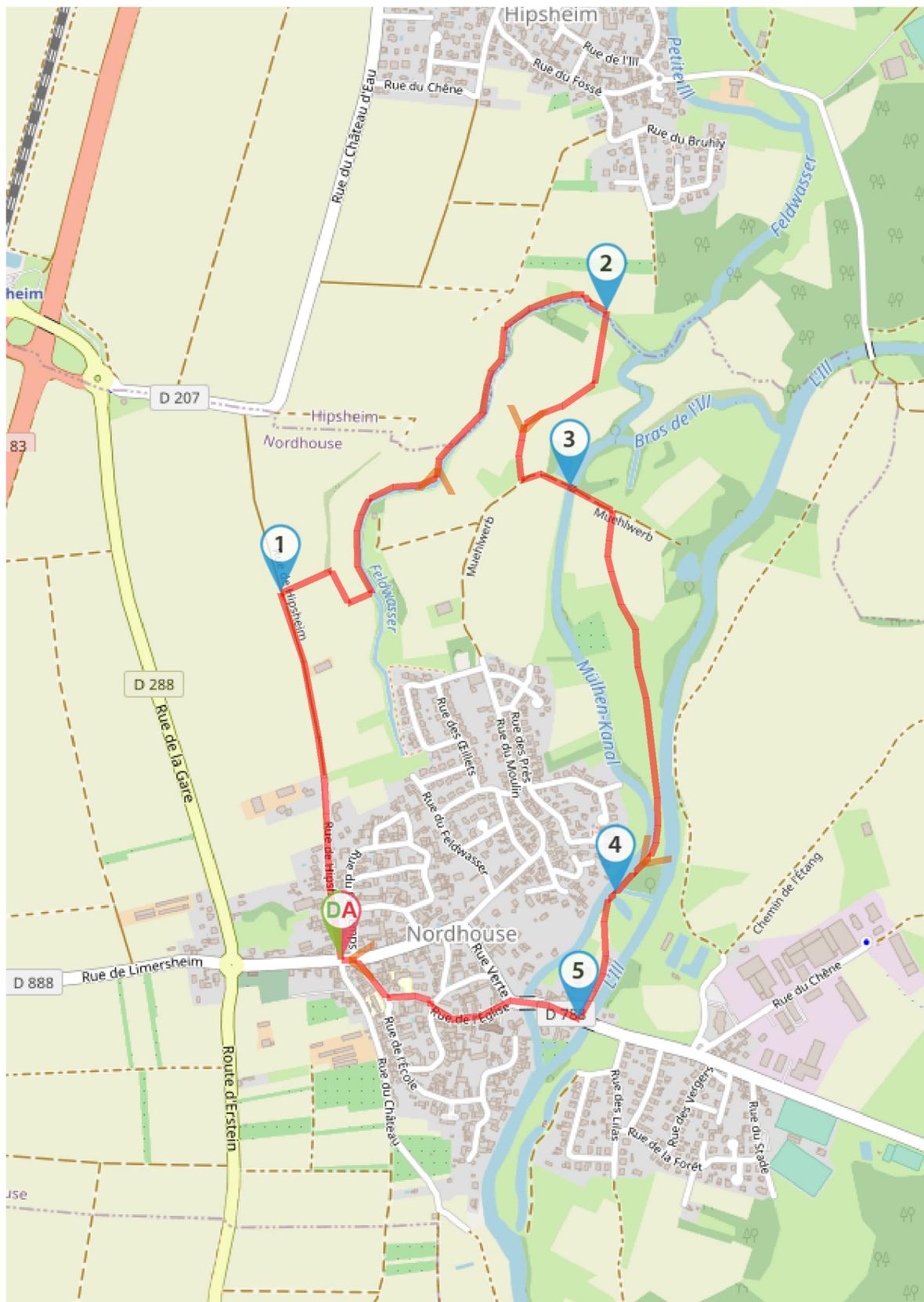
Une ancienne maison de vacher est visible au départ, juste à droite de l'ancienne maison.

Au retour, la traversée de Nordhouse permet de voir plusieurs anciennes maisons à colombages, tenter de découvrir leur âge en cherchant la date de leur construction qui est souvent gravée sur les poteaux corniers.

Balade facilement accessible en VTT également.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-nordhouse-boucle-du-feldwasser-et-retou/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 500m
All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visor* randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

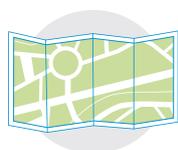
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.

Ill et écluse 81



Randonnée n°11118640

Randonnée entre champs et forêt proche de Nordhouse. Passage du village de Lipsheim et retour par le canal de décharge du Rhône au Rhin. Passage au bord de la "borne 2000" de Nordhouse.

Durée :	2h50	Difficulté :	Facile
Distance :	9.59km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	21m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	20m		
Point haut :	155m	Commune :	Nordhouse (67150)
Point bas :	141m		

Description

Départ à partir de l'ancienne mairie au centre de Nordhouse, Rue du Maréchal Leclerc.

(D/A) Prendre la Rue de Hipsheim à gauche de l'ancienne mairie, sortir du village, passer le bâtiment agricole à droite puis prendre, peu après en direction de Hipsheim.

(1) Après 275m prendre le chemin à droite puis aller au bout de celui-ci et prendre vers Hipsheim.

(2) À l'entrée d'Hipsheim, prendre à gauche rue du Bruhly, puis à droite rue du Fossé en direction du Complexe sportif.

(3) Laisser le chemin sur la gauche allant au stade de football et prendre à droite direction Nordhouse. Traverser le pont de l'ill et prendre à la patte d'oie le chemin sur la droite entre les champs jusqu'au pont traversant le canal de décharge de l'ill.

(5) Passer le pont et prendre le chemin sur la droite afin d'arriver vers l'écluse 81.

(6) Suivre le long du canal jusqu'à l'arbre n°189 et prendre le chemin sur la droite qui rentre dans la forêt. Au bout de quelques mètres, vous avez la possibilité d'aller voir la « borne de l'an 2000 » sur votre gauche en suivant la pancarte. Ensuite prendre le chemin forestier sur votre gauche puis tout de suite à droite « allée 22 ».

(7) Après être passé sous la ligne haute tension prendre le 1er chemin sur votre droite et continuer tout droit afin de rejoindre une prairie. Traverser celle-ci et rejoindre la zone artisanale de Nordhouse.

(8) Au niveau de la salle des fêtes prendre à droite en direction du centre du village en suivant la route principale et retour au point de départ **(D/A)**.

(4) Possibilité de variante plus courte en rejoignant le chemin qui vous ramènera à la salle des fêtes de Nordhouse

Informations pratiques

Variante au point n°4 a travers champs afin de rejoindre Nordhouse au niveau de la salle des fêtes

Point n°3 : Bancs à disposition

Point n°6 : Bancs à disposition et possibilité de pique-niquer le long du canal

A proximité

Une ancienne maison de vacher est visible au départ, juste à droite de l'ancienne maison.

Points de passages

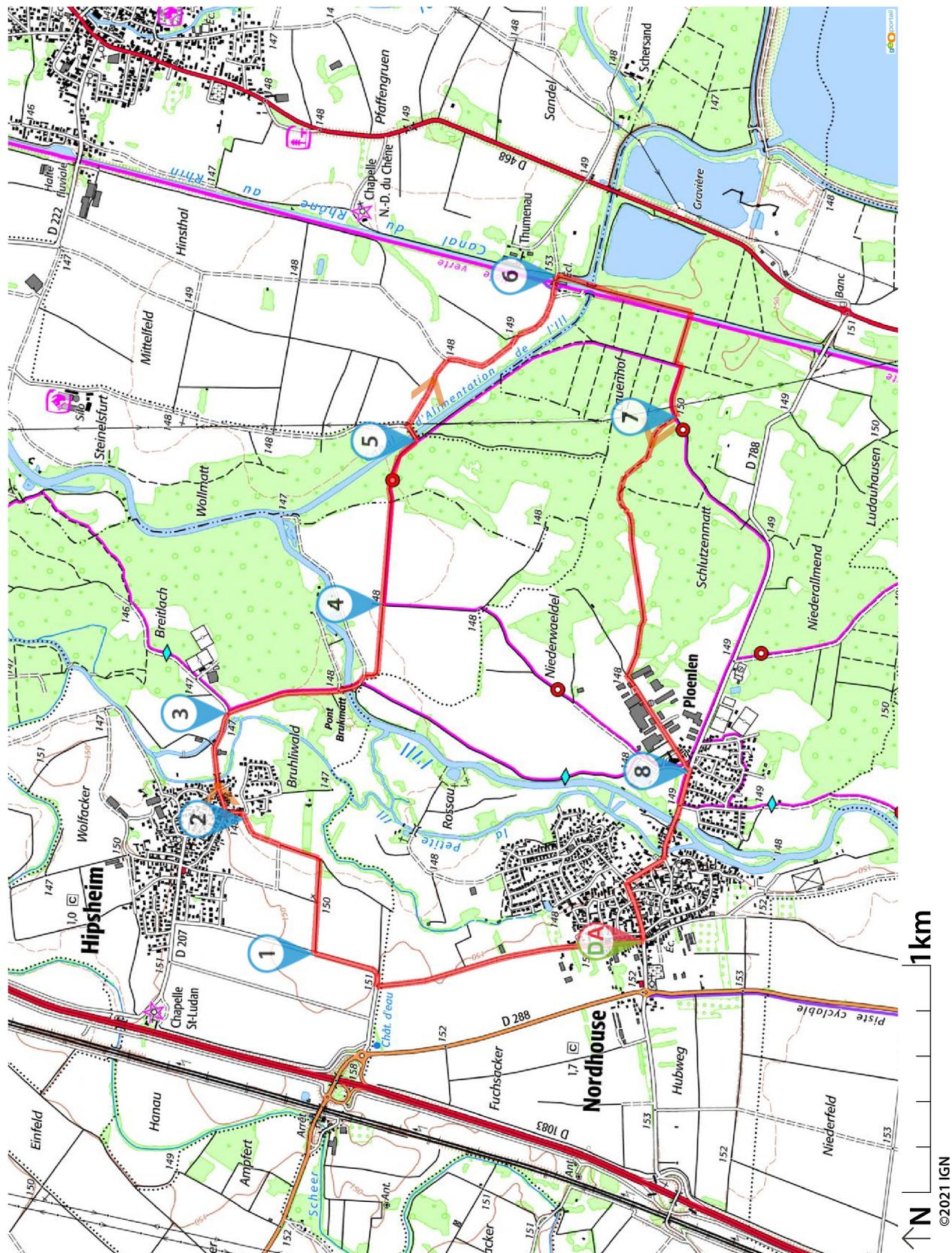
- D/A Ancienne mairie de Nordhouse**
N 48.448723° / E 7.670005° - alt. 152m - km 0
- 1 Chemin en direction de Lipsheim**
N 48.461661° / E 7.669289° - alt. 147m - km 1.54
- 2 Lipsheim**
N 48.464371° / E 7.677301° - alt. 147m - km 2.34
- 3 Stade de football de Lipsheim**
N 48.46506° / E 7.683603° - alt. 142m - km 2.93
- 4 Variante pour rejoindre Nordhouse**
N 48.458967° / E 7.690137° - alt. 144m - km 3.94
- 5 Pont du canal de décharge de l'ill**
N 48.457619° / E 7.699857° - alt. 152m - km 4.7
- 6 écluse 81 - canal du Rhône au Rhin**
N 48.452122° / E 7.709715° - alt. 145m - km 5.82
- 7 Panneau "F.C. Nordhouse"**
N 48.447406° / E 7.701312° - alt. 152m - km 6.94
- 8 Salle des fêtes de Nordhouse**
N 48.446916° / E 7.680163° - alt. 147m - km 8.72
- D/A Ancienne mairie de Nordhouse**
N 48.448723° / E 7.669982° - alt. 152m - km 9.59

Passage à proximité de la "Borne an 2000" mise en place par la commune de Nordhouse.

Au retour, la traversée de Nordhouse permet de voir plusieurs anciennes maisons à colombages, tenter de découvrir leur âge en cherchant la date de leur construction qui est souvent gravée sur les poteaux corniers.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/11118640>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visor* randonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

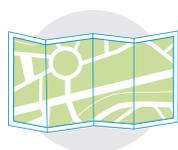
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.



Randonnée n°11118424

Randonnée à travers champs entre Nordhouse et Limersheim le tout en longeant la SCHEER

Durée :	2h40	Difficulté :	Facile
Distance :	9.36km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	7m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	7m	Commune :	Nordhouse (67150)
Point haut :	152m		
Point bas :	145m		

Description

Descriptif :

Départ à partir de l'ancienne mairie au centre de Nordhouse, Rue du Maréchal Leclerc.

(D/A) Prendre la Rue de Hipsheim à gauche de l'ancienne mairie, sortir du village, passer le bâtiment agricole à droite puis prendre, peu après en direction du château d'eau.

(1) Aller en direction du parking P1 de la gare SNCF.
 (2) Suivre le sentier qui longe la Scheer à côté du transporteur OXYTRUCKS et le suivre jusqu'à la route de Limersheim en passant par un petit pont au-dessus de la Scheer.

(3) Prendre en direction de Limersheim et après 120m prendre le 1er chemin sur la gauche qui longe la Scheer.

(4) Continuer sur le chemin en terre entre les champs.

(5) Possibilité de variante sur la gauche afin de rejoindre directement Nordhouse via la route le long de la voie ferrée.

Prendre à droite en direction de Limersheim et ensuite prendre rue VALPRE (2eme rue à gauche) en direction de l'école. Au bout de la rue, continuer dans le chemin en terre jusqu'à rejoindre la Scheer (parc avec chevaux au bout du chemin).

(6) Longer la Scheer, jusqu'à atteindre un petit pont, le prendre et continuer sur le chemin en terre entre les champs. Prendre le 1er chemin sur la gauche.

(7) Prendre à droite en direction du pont surplombant la voie rapide et retour sur Nordhouse via la rue de Limersheim jusqu'au point de départ.

Points de passages

- D/A Ancienne mairie de Nordhouse**
N 48.448715° / E 7.670005° - alt. 152m - km 0
- 1 Parking proche gare de Limersheim**
N 48.459189° / E 7.667281° - alt. 147m - km 1.19
- 2 Direction restaurant "La LOCO"**
N 48.461049° / E 7.658554° - alt. 146m - km 2.1
- 3 chemin pédestre entre Limersheim et la D207**
N 48.459702° / E 7.650057° - alt. 148m - km 3
- 4 Chemin à travers champs**
N 48.456394° / E 7.656175° - alt. 146m - km 3.73
- 5 Rue des platanes à Limersheim**
N 48.452842° / E 7.652828° - alt. 148m - km 4.22
- 6 Petit pont en béton sur la SCHEER**
N 48.446977° / E 7.641977° - alt. 149m - km 5.83
- 7 Chemin à travers champs**
N 48.449289° / E 7.648995° - alt. 147m - km 7.49
- D/A Ancienne mairie de Nordhouse**
N 48.448707° / E 7.670005° - alt. 152m - km 9.36

Informations pratiques

Au point n°5 :

Banc à disposition

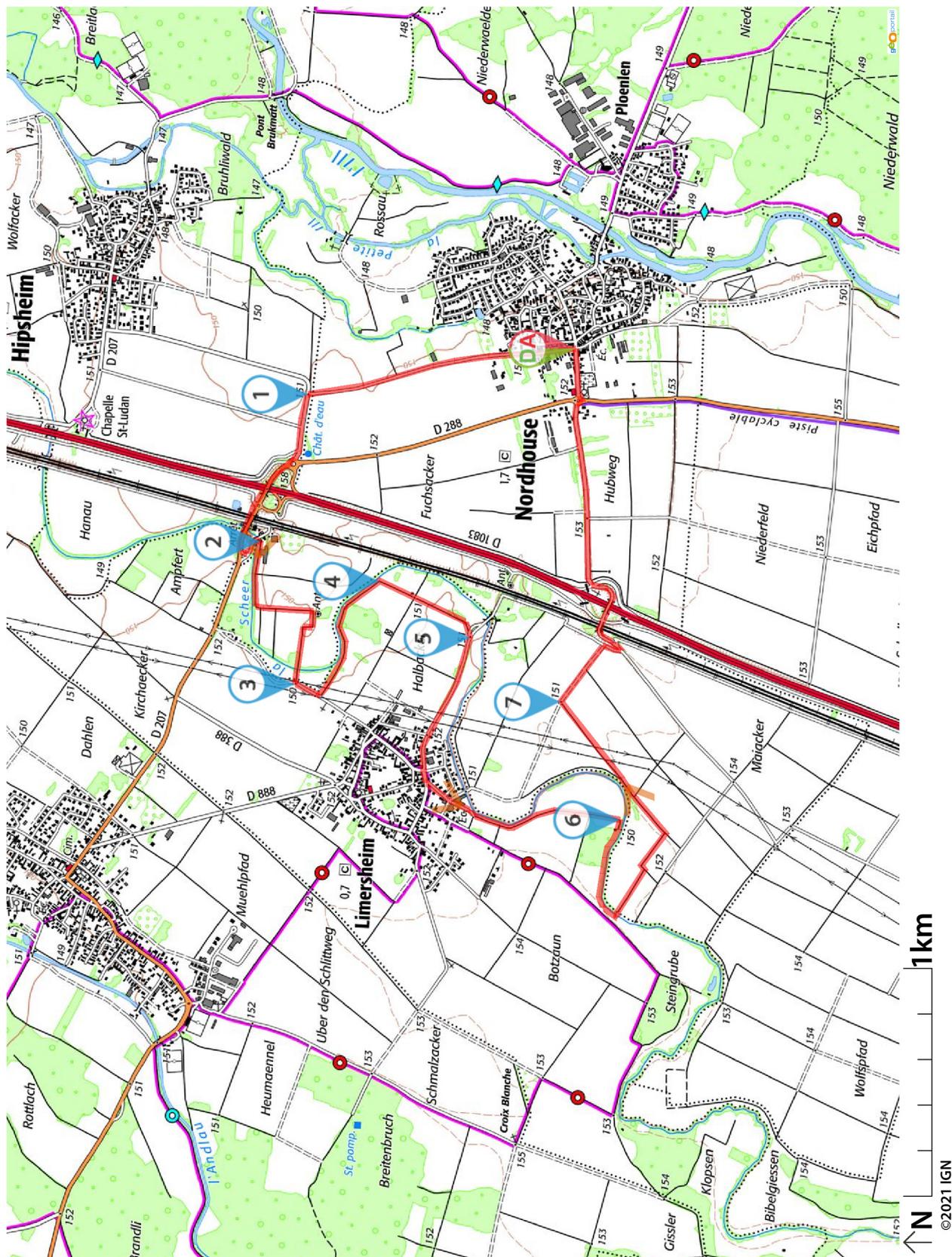
Variante possible afin de rejoindre Nordhouse directement en longeant la voie ferrée

A proximité

La randonnée suit la rivière de la SCHEER.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-11118424>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

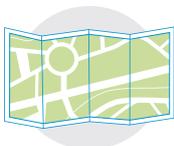
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.